

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mercredi 02 octobre 2024

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

ID: 031-213100662-20241002-DLCM2024_91-DE

Reçu en préfecture le 08/10/2024



Publié le 08 octobre 2024

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 02 octobre 2024, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 26 septembre 2024. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents:

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Bernard BERINGUIER – Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Jean-Charles CONTE – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRIPEAU – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Mylène MONCERET – Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel FALCONNET à Madame Christel RIVIERE – Monsieur Aäli HAMDANI à Monsieur Cédric MAUREL.

<u>Absents excusés</u>: Monsieur Jérôme BRIÈRE – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Madame Élisabeth CORDEIRO – Madame Emmanuelle RAYNAUD.

Secrétaire de séance : Monsieur Benjamin HUC.

Ont également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Virginie VIALAR, Collaboratrice de Monsieur le Maire et Madame Justine RIVIÈRE, Affaires juridiques.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- > Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 21
- > Nombre de conseillers représentés : 2

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2024-91 RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur: Monsieur le Maire

ADOPTE				
Votants : 23	Abstentions : 2	Exprimés : 21	Pour : 18	Contre : 3



Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il appartient à l'assemblée de porter des modifications au tableau des effectifs permanents par la création de postes nécessaires à de nouveaux besoins afférents à certains services. Ces créations pourront bénéficier à l'évolution des métiers au sein de la collectivité. Il propose également la suppression de certains postes vacants non pourvus.

Il est proposé à l'assemblée de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Suppression des postes vacants :

- 1 postes d'adjoint administratif territorial principal 2ème classe à 35 heures ;
- 1 poste d'attaché territorial à 35 heures, poste crée par délibération au 1^{er} octobre 2022 pour un directeur de pôle.

Création des postes pour les besoins des services administratifs :

- 1 poste d'adjoint administratif territorial à 35 heures;
- 2 postes d'attaché territorial à 35 heures.

Monsieur le Maire présente donc le tableau des effectifs comme suit :

Filières	Cat.	Grades	Durées hebdo	Effectifs actuels	Modifications	Effectifs au 02/10 /2024
ADMINISTRATIVE	Α	Directeur Général des Services	35	1	Limita Arizana a	1
ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	35	1/2/3	CONTRACTOR DATE	hara 1 00 a
ADMINISTRATIVE	Α	Attaché territorial	35	3	-1 +2	4
ADMINISTRATIVE	В	Rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe	35	1	arang panco	1
ADMINISTRATIVE	В	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	35	1 L	anaka ngana	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
ADMINISTRATIVE	В	Rédacteur territorial	35	3	ele war	3
ADMINISTRATIVE	С	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	35	6		6
ADMINISTRATIVE	С	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35	7	-1	6
ADMINISTRATIVE	С	Adjoint administratif territorial	35	6	+1	7
CULTURELLE	С	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	35	0		1
CULTURELLE	С	Adjoint territorial du patrimoine	28	0		0
CULTURELLE	С	Adjoint territorial du patrimoine	35	1		1
ANIMATION	В	Animateur territorial principal de 2 ^{ème} classe	35	1	data ni scele	1
ANIMATION	В	Animateur territorial	35	4	excess vs. 22	4
ANIMATION	С	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35	1		1
ANIMATION	С	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	25	1		1

TECHNIQUE	С	Adjoint technique territorial	35	16	16
TOTAL			106	107	

Aujourd'hui, nous sommes à 107 postes permanents, dont 62 pourvus et 45 vacants sur la commune.

À l'exception de la filière Police Municipale, et à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du Code général de la fonction publique), un contractuel peut être recruté sur ces postes si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- > APPROUVE le tableau des effectifs tel que modifié ci-dessus à compter du 02 octobre 2024 ;
- > DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces s'y rapportant ;
- MENTIONNE que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL

Certifié exécutoire,

les formalités de publicité ayant été effectuées

le: 08 octobre 2024

et la délibération ayant été reçue en Préfecture

le: 08 octobre 2024

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le



ID: 031-213100662-20241002-DLCM2024_91-DE Adjoint territorial d'animation ANIMATION C 30 1 1 principal de 2ème classe **ANIMATION** C Adjoint territorial d'animation 1 25 1 **ANIMATION** C Adjoint territorial d'animation 30 6 6 **ANIMATION** C Adjoint territorial d'animation 32 3 3 **ANIMATION** C Adjoint territorial d'animation 35 10 10 POLICE Chef de service de police В 1 35 1 municipale principal de 1ère classe **MUNICIPALE** Chef de service de police **POLICE** В 35 1 1 **MUNICIPALE** municipale principal de 2ème classe POLICE Chef de service de police В 35 1 1 **MUNICIPALE** municipale POLICE Brigadier-Chef Principal de police С 35 3 3 MUNICIPALE municipale POLICE Gardien-Brigadier de police C 35 1 1 MUNICIPALE municipale POLICE C Garde Champêtre Chef principal 35 1 1 MUNICIPALE Agent territorial spécialisé principal SOCIALE C de 1ère classe des écoles 30 1 1 maternelles Agent territorial spécialisé principal SOCIALE C de 1ère classe des écoles 35 2 2 maternelles Agent territorial spécialisé principal SOCIALE C de 2ème classe des écoles 35 2 2 maternelles Agent territorial spécialisé principal C SOCIALE de 2ème classe des écoles 30 1 maternelles Éducateur territorial des activités SPORTIVE В 35 1 1 physiques et sportives Éducateur territorial des activités **SPORTIVE** В physiques et sportives principal de 35 1 1 2ème classe Opérateur territorial des activités **SPORTIVE** C 35 1 1 physiques et sportives principal Technicien territorial principal de **TECHNIQUE** B 35 1 1 1ère classe Technicien territorial principal de **TECHNIQUE** B 35 1 1 2ème classe **TECHNIQUE** B Technicien territorial 35 1 1 C TECHNIQUE Agent de maîtrise territorial principal 35 1 1 C **TECHNIQUE** Agent de maîtrise territorial 35 1 1 Adjoint technique territorial principal **TECHNIQUE** C 35 3 3 de 1ère classe Adjoint technique territorial principal **TECHNIQUE** C 35 6 6 de 2ème classe